

11\_PET\_086

VANEY Jean-Paul  
Marionnaz,  
CP 58  
1054 MORRENS



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 22 MAI 2012

Scanné le

Conseil d'Etat vaudois

Madame La Conseillère

Béatrice METRAUX

Chef du Département  
de l'Intérieur (DINT)  
Château cantonal  
1014 Lausanne

Recommandé

REÇU le

- 1 MAI 2012

Cheffe DINT

Morrens, le 26 avril 2012

Concerne: Plainte pour DÉNI de Justice et manquement général des instances impliquées, par leurs manigances, à juger en son état et en tour de l'être ma plainte civile déposée le 23 décembre 2010 contre la Banque cantonale vaudoise, Place St-François 14, CP 300, 1001 Lausanne.

Madame La Conseillère d'Etat,

M'estimant lésé judiciairement, je m'en remets à vous pour que vous mandatiez la commission permanente de haute surveillance du Grand Conseil vaudois d'exercer son pouvoir d'intervention exceptionnel en cas de déni de justice, ceci subsidiairement à celui du Tribunal cantonal, qui, malheureusement, est également impliqué dans la cause; je suis contraint à une telle intervention vu l'ampleur de ce déni de justice; je pense que c'est mon droit le plus strict d'être respecté par la justice; à cet effet, je vous remets un dossier complet: demande, préambule, faits, preuves, conclusions et bordereau pour l'instruction.

En espérant que cette plainte soit prise en considération, je vous prie de croire, Madame La Conseillère d'Etat, à ma haute considération.  
Annexes ment.

J. Vaney